





Le pouvoir constituant est le seul recours du peuple pour modifier son régime politique et ses institutions

Alliance pour une constituante citoyenne du Québec www.accq.quebec





## Le pouvoir constituant, le seul recours du peuple pour réformer le régime politique auquel il est assujetti:

Dans une démocratie, le peuple est souverain, ici comme ailleurs dans le monde. Au Québec, à défaut d'avoir écrit et légitimé notre Constitution par vote référendaire, le peuple est régi par des lois écrites par d'autres ouvrant la porte à la dilapidation de nos richesses naturelles, à la dépossession de notre territoire, à la précarisation de nos institutions et des services à la population, au gré des élus. Les gouvernances canadiennes et québécoises découlent du régime parlementaire britannique. Elles ont pour objectif de réduire à l'insignifiance le peuple québécois.



# Le pouvoir constituant, le seul recours du peuple pour réformer le régime politique auquel il est assujetti :

Dans une démocratie, le peuple est souverain, ici comme ailleurs dans le monde. Au Québec, à défaut d'avoir écrit et légitimé notre Constitution par vote référendaire, le peuple est régi par des lois écrites par d'autres ouvrant la porte à la dilapidation de nos richesses naturelles, à la dépossession de notre territoire, à la précarisation de nos institutions et des services à la population, au gré des élus. Les gouvernances canadiennes et québécoises découlent du régime parlementaire britannique. Elles ont pour objectif de réduire à l'insignifiance le peuple québécois.



# Le pouvoir constituant, le seul recours du peuple pour réformer le régime politique auquel il est assujetti :

Dans une démocratie, le peuple est souverain, ici comme ailleurs dans le monde. Au Québec, à défaut d'avoir écrit et légitimé notre Constitution par vote référendaire, le peuple est régi par des lois écrites par d'autres ouvrant la porte à la dilapidation de nos richesses naturelles, à la dépossession de notre territoire, à la précarisation de nos institutions et des services à la population, au gré des élus. Les gouvernances canadiennes et québécoises découlent du régime parlementaire britannique. Elles ont obiectif de réduire à pour l'insignifiance le peuple québécois.



# Le pouvoir constituant, le seul recours du peuple pour réformer le régime politique auquel il est assujetti :

Dans une démocratie, le peuple est souverain, ici comme ailleurs dans le monde. Au Québec, à défaut d'avoir écrit et légitimé notre Constitution par vote référendaire, le peuple est régi par des lois écrites par d'autres ouvrant la porte à la dilapidation de nos richesses naturelles, à la dépossession de notre territoire, à la précarisation de nos institutions et des services à la population, au gré des élus. Les gouvernances canadiennes et québécoises découlent du régime parlementaire britannique. Elles ont pour objectif de réduire à l'insignifiance le peuple québécois.



# Le pouvoir constituant, le seul recours du peuple pour réformer le régime politique auquel il est assujetti :

Dans une démocratie, le peuple est souverain, ici comme ailleurs dans le monde. Au Québec, à défaut d'avoir écrit et légitimé notre Constitution par vote référendaire, le peuple est régi par des lois écrites par d'autres ouvrant la porte à la dilapidation de nos richesses naturelles, à la dépossession de notre territoire, à la précarisation de nos institutions et des services à la population, au gré des élus. Les gouvernances canadiennes et québécoises découlent du régime parlementaire britannique. Elles ont pour objectif de réduire à l'insignifiance le peuple québécois.



### Le pouvoir constituant, le seul recours du peuple pour réformer le régime politique auquel il est assujetti:

Dans une démocratie, le peuple est souverain, ici comme ailleurs dans le monde. Au Québec, à défaut d'avoir écrit et légitimé notre Constitution par vote référendaire, le peuple est régi par des lois écrites par d'autres ouvrant la porte à la dilapidation de nos richesses naturelles, à la dépossession de notre territoire, à la précarisation de nos institutions et des services à la population, au gré des élus. Les gouvernances canadiennes et québécoises découlent du régime parlementaire britannique. Elles ont pour objectif de réduire à l'insignifiance le peuple québécois.

